

➤ Éco Guide 2018

Solutions pratiques¹ pour une entreprise plus verte

tous secteurs d'activités



➤ Les éco gestes ↗

DANS VOTRE ENTREPRISE PROFESSIONNELLE, POURQUOI LE FAIRE ?

Ces fiches proposent des pistes d'amélioration dans le but d'encourager des gestes simples, profitables à l'environnement et pour que votre entreprise gagne en valeur ajoutée.

Il est aujourd'hui important d'adopter des réflexes éco-engagés dans votre activité et pour chacun des collaborateurs, car l'impact d'une entreprise sur l'environnement peut être diminué si celle-ci devient une entreprise plus écoresponsable.

Vous pourrez mettre en avant vos éco-engagements auprès de vos clients, publics ou privés, dans vos mémoires techniques ainsi qu'auprès de vos fournisseurs.

Vous pourrez mieux maîtriser vos charges en terme d'utilisation des ressources et réduire vos coûts d'exploitation.

Cette démarche d'éco-engagement, **c'est donc une gestion gagnante dans un contexte de**

concurrence qui s'accroît et où les consommateurs sont plus sensibles à vos gestes environnementaux et au développement durable.

Vous pourrez valoriser vos éco-gestes dans vos marchés et vous tourner vers ce nouveau challenge pour des produits d'avenir.

Ce guide a pour objet de vous accompagner en vue d'identifier des pistes d'action et de sensibiliser vos équipes à des éco-gestes simples, à la portée ceux qui veulent faire un geste gagnant pour notre environnement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos retours d'expérience, réussites ou difficultés, afin d'améliorer ce guide ensemble.

Pour aller plus loin, nous pourrions aussi vous informer des types de prestataires locaux, que vous pourrez mobiliser pour des diagnostics environnementaux (eau, pollution, amiante, bruit, gestion des déchets...).

➤ Éco gestes : ↗

COMMENT METTRE EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ?

Étape 1 : Choisir le challenge pour votre entreprise

Votre entreprise choisit deux challenges « éco-geste » dans les actions du guide, qu'elle relèvera avec ses collaborateurs sur une période de six mois de mise en œuvre. C'est une démarche de co-construction où le dialogue interne est nécessaire pour partager les objectifs avec vos collaborateurs.

Les questions à se poser pour aider à votre choix :

- Quels sont les défis, les plus facilement réalisables en fonction de votre activité ?
- Quels sont les défis, qui permettront de faire baisser les charges liées à votre entreprise ?

Étape 2 : L'accompagnement pour votre challenge

Ce guide rassemble des pistes simples pour élaborer votre propre plan d'actions et vous montrer que la démarche n'est pas complexe.

A ce titre, une fois vos choix d'actions effectués, l'ensemble des informations pratiques de mises en œuvre sont largement disponibles sur des sites web dédiés et facilement identifiables via un moteur de recherche.

Cependant, si vous le souhaitez, la CCI Réunion vous apportera un appui avec

- le suivi et l'aide au pilotage de votre projet;
- la mesure de vos écarts pour attester des objectifs ou pour redéfinir le calendrier de la démarche;

Étape 3 : Faites connaître et partager votre défi

Affichez les consignes et les résultats obtenus pour l'information de vos salariés et vos clients.

Echangez sur les réussites et les difficultés pour améliorer vos actions. Lancez un nouvel Eco-défi l'année suivante.



Partie 1

La prévention des déchets

- 1.1. Limitez le gaspillage.....p | 6
- 1.2. Essayez de recycler.....p | 7
- 1.3. Réparation et réemploi du matériel.....p | 8
- 1.4. Emballage fournisseur.....p | 9
- 1.5. Emballage client et écoproduit.....p | 10
- 1.6. Réduction de la nocivité de vos produits.....p | 11
- 1.7. Point de collecte déchets.....p | 12
- 1.8. La gestion des déchets dangereux.....p | 13
- 1.9. La gestion des déchets biodégradables.....p | 14

Partie 2

La gestion de l'énergie

- 2.1. Agencement et merchandising.....p | 15
- 2.2. Éclairage de vitrine et enseignes.....p | 16
- 2.3. Suivi des consommations.....p | 17
- 2.4. Des équipements moins énergivores.....p | 18
- 2.5. L'eco-mobilité pour vos déplacements.....p | 19

Partie 3

La gestion de l'eau et des rejets

- 3.1. Consommation d'eau.....p | 20
- 3.2. Les rejets pollués.....p | 21

Partie 4

Mutualiser vos actions

- 4.1. Faites des économies d'échelle avec des actions inter-entreprises.....p | 22
- 4.2. Agir pour la biodiversité.....p | 23



1 LA PREVENTION DES DECHETS

Limitez le gaspillage



OBJECTIFS :

Il s'agit de limiter vos pertes de produits ou vos excédents de stocks par le biais d'une meilleure connaissance de vos prévisions de vente.

PISTES :

- Travaillez la prévision de vos stocks en tenant compte de vos contraintes
- Planifiez vos approvisionnements
- Vous êtes une activité de bouche : participez à la journée de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Mettre en place un programme de réduction des déchets papiers dans l'entreprise. Par exemple, n'imprimez que si c'est nécessaire, préférez les impressions recto verso et 2 pages par feuille
- Faites de l'archivage dans votre ordinateur au lieu d'utiliser du papier à cet effet

Liste non exhaustive que vous pouvez compléter de votre expérience. Partagez votre expérience sur rdvpro@reunion.cci.fr

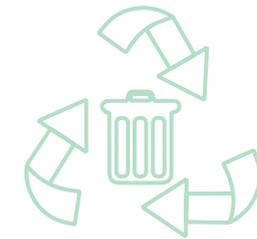
OUTILS :

- Liste des éco-organismes concernés par la responsabilité élargie des producteurs (REP) www.ademe.fr

JUSTIFICATIFS :

- Attestation sur l'honneur des démarches réalisées (avec un détail des actions)
- Attestation de l'association bénéficiaire du don
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Essayez de recycler

OBJECTIFS :

Vous facilitez le recyclage en optimisant vos modes opératoires.

PISTES :

- Identifiez le gisement de produits recyclables dans votre activité
- Séparez les déchets recyclables des autres déchets (bornes d'apports papier, boissons, gobelets, DEE, capsules cafés)
- Utilisez les filières de reprise proposées par votre fournisseur les éco-organismes ou les associations

Liste non exhaustive que vous pouvez compléter de votre expérience. Partagez votre expérience sur rdvpro@reunion.cci.fr

OUTILS :

- Liste des éco-organismes concernés par la responsabilité élargie des producteurs (REP) www.ademe.fr

JUSTIFICATIFS :

- Attestation sur l'honneur des démarches réalisées (avec un détail des actions)
- Attestation de l'association bénéficiaire du don
- Attestation de recyclage
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Réparation et réemploi du matériel



OBJECTIFS :

Prolonger la durée de vie des biens et réduire votre production de déchets

PISTES :

- Pensez à faire un diagnostic de réparation du matériel en panne avant de décider de vous en séparer
- Pensez à réutiliser le matériel usager stocké ou dormant
- Offrez une seconde vie au matériel et aux objets par une bourse de matériel
- Recourez au don à des associations de récupération ou ressourceries

Liste non exhaustive que vous pouvez compléter de votre expérience. Partagez votre expérience sur rdvpro@reunion.cci.fr

OUTILS :

- Liste indicatives des ressourceries et associations de La Réunion
- Liste indicative des entreprises réparateurs de La Réunion
- Liste des prestataires de recharge (exemple : les cartouches d'impression, ...)

JUSTIFICATIFS :

- Attestation sur l'honneur des démarches entreprise (avec un détail des actions)
- Facture des réparations ou attestation
- Attestation de l'association bénéficiaire du don
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Emballage fournisseur



OBJECTIFS :

Minimiser les emballages générés par l'activité

PISTES :

- Pensez à demander à votre fournisseur de vous indiquer les caractéristiques écologiques de ses produits, de limiter les emballages ou des emballages réutilisables
- Utilisez les filières de reprise du fournisseur sur les emballages
- Favorisez les approvisionnements en vrac si le produit le permet
- Favorisez l'utilisation de produits consignés

Liste non exhaustive que vous pouvez compléter de votre expérience. Partagez votre expérience sur rdvpro@reunion.cci.fr

OUTILS :

- Fiche technique emballage fournisseur
- Fiche technique produit

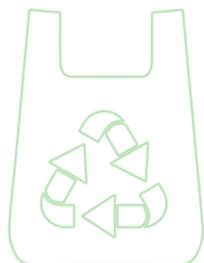
JUSTIFICATIFS :

- Attestation cosignée avec le fournisseur
- Photo de l'emballage de substitution
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Emballage client et écoproduit



Fiche technique

1.5

OBJECTIFS :

Réduire la quantité et/ou la nocivité des emballages mis en circulation par votre entreprise.

Vous pouvez aussi penser plus globalement et développer des éco-produits, qui généreront moins d'impact sur l'environnement tout au long de son cycle de vie, avec une fin de vie recyclable.

PISTES :

- Proposez aux clients les sacs réutilisables
- Pour certains emballages, le produit est composé en tout ou partie de matériaux recyclés. Un pourcentage peut être indiqué par votre fournisseur
- Proposez des emballages alternatifs
- Proposez une remise pour récompenser les clients apportant leur propre contenant.
- Évitez les suremballages, ils sont souvent utilisés pour le marketing, mais ils ne sont pas vraiment utiles pour votre client

Liste non exhaustive que vous pouvez compléter de votre expérience. Partagez votre expérience sur rdvpro@reunion.cci.fr

OUTILS :

- Dotation de sacs réutilisables
- Vos fiches techniques « emballage client »
- Fiches techniques « eco-produit »

JUSTIFICATIFS :

- Vos fiches techniques ou procédures internes
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Réduction de la nocivité de vos produits



Fiche technique

1.6

OBJECTIFS :

Limiter les impacts de votre activité sur l'environnement, réduire la dangerosité des produits (pour les personnes, pour l'environnement), passer à des produits d'usage moins dangereux

PISTES :

- Remplacez au moins deux produits d'usage interne par des produits éco-labellisés chaque année
- Améliorez la gestion des déchets dangereux en les séparant des autres
- Pensez à la production d'un écoproduit

Liste non exhaustive que vous pouvez compléter de votre expérience. Partagez votre expérience sur rdvpro@reunion.cci.fr

OUTILS :

- Utilisation des pictogrammes environnementaux
- Fiches produits dangereux édités par les syndicats professionnels dans vos métiers
- Conseil de votre CCI sur l'écoproduit

JUSTIFICATIFS :

- Facture des produits
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Point de collecte déchets



Fiche technique

1.7

OBJECTIFS :

Permettre le dépôt de certains déchets par le client. Ce point ne concerne pas les entreprises déjà soumises à une obligation de reprise.

PISTES :

- Mettez en place un point de collecte des déchets dans votre entreprise pour les clients
- Point de collecte de piles usagées, ampoules, cartouches d'encre
- Point de collecte d'autres déchets

OUTILS :

- Liste des éco-organismes concernés par la Responsabilité élargie des producteurs (REP) www.ademe.fr
- Listes des prestataires agréés localement par un éco-organisme

JUSTIFICATIFS :

- Attestation du prestataire
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



La gestion des déchets dangereux



Fiche technique

1.8

OBJECTIFS :

Améliorer la gestion de vos déchets dangereux (DD)

PISTES :

- Identifiez et séparer les déchets dangereux avec les autres déchets
- Faites reprendre ses DD par le fournisseur
- Faites appel à un prestataire spécialisé
- Substituez les matières générant des DD
- Mutualisez avec d'autres entreprises des méthodes de gestion des DD

OUTILS :

- Liste indicative des prestataires agréés sur votre territoire
- Utilisation des pictogrammes environnementaux
- Disposer de fiches techniques « traçabilité déchets »

JUSTIFICATIFS :

- Contrat de collecte prestataire
- Bordereaux de suivi des déchets
- Registre déchetterie
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



La gestion des déchets biodégradables



2 LA GESTION DE L'ÉNERGIE

Agencement et embellissement

Fiche
technique

1.9

OBJECTIFS :

Valoriser les déchets organiques et diminuer la quantité de déchets biodégradables

PISTES :

- Identifiez et séparer les déchets biodégradables avec les autres déchets
- Mettez en place du compostage ou un dispositif de séchage (déshydratation)

OUTILS :

- Identifier vos fiches techniques « bio-déchets »
- Guide ADEME sur les bio-déchets et le composte

JUSTIFICATIFS :

- Facture des équipements
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

Les déchets biodégradables :

les déchets de cuisine

épluchures et restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé et d'infusion, restes de repas d'origine végétale (pâtes, riz, pain)

les déchets des espaces verts

tonte de gazon, feuilles, petites branches, fleurs et plantes fanés,

autres déchets

papier absorbant (mouchoirs et serviettes, essuie-tout, filtre à café) boîtes de fromage en bois ou en carton, boîte d'œufs, sciure et copeaux non traités, cendres de bois.

VOS NOTES

Fiche
technique

2.1

OBJECTIFS :

Optimiser la disposition des équipements dans votre entreprise et la qualité thermique du local pour réduire la consommation d'énergie

PISTES :

- Favoriser les apports de lumière naturelle et une intégration raisonnée de l'éclairage. Évitez l'ensoleillement direct.
- Les murs blancs (ou de couleur claire) ont l'avantage de refléter plus efficacement la lumière à l'intérieur du local
- Eclairage basse consommation
- Penser à une bonne ventilation de la pièce et à l'isolation thermique des zones exposées au soleil, notamment la façade avec de l'ombrage végétale.
- En période de chaleur, les plantes vertes dans les bureaux contribuent au rafraîchissement et dépollution de l'air intérieur.

OUTILS :

- Suivi de la facture d'énergie
- Diagnostic énergétique et thermique
- Prestataire en aménagement intérieur avec un objectif d'économie d'énergie

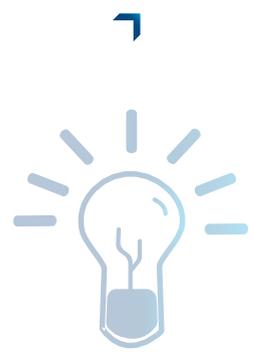
JUSTIFICATIFS :

- Factures et fiches techniques des équipements
- Cahier des charges de prestataires
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Éclairage de vitrine et enseignes



Fiche technique

2.2

OBJECTIFS :

Diminuer et maîtriser sa consommation électrique liée à l'éclairage

PISTES :

- Évitez ou baissez l'éclairage de vos vitrines la nuit
- Installation et/ou utilisation d'un programmateur, notamment pour la lumière en dehors des heures de travail ou dans les locaux vides
- Eclairage basse consommation
- La poussière sur les ampoules dégrade l'efficacité de l'éclairage, nettoyez-les une fois par an
- Rien ne fait obstacle aux apports de lumière naturelle par les fenêtres

OUTILS :

- Plaquette « éclairer pour rien la nuit »
- Connaître et suivre la consommation d'électricité du à l'éclairage
- Guide ADEME « lampes à économie d'énergie »
- Guide ADEME « éclairages et commerces »
- Matériel EnergyStar, label garantissant un matériel sobre en consommation d'énergie.

JUSTIFICATIFS :

- Facture et fiche technique des équipements
- Attestation sur l'honneur
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Suivi des consommations



Fiche technique

2.3

OBJECTIFS :

Réaliser un suivi de vos consommations énergétiques et mettre en place des bonnes pratiques à diffuser dans l'entreprise

PISTES :

- Réalisez un bilan de consommation et un suivi mensuel des compteurs d'énergie (avec une saisie des relevés)
- Recensez et diffusez de bonnes pratiques en interne
- Pensez à opter pour une gestion technique des bâtiments (GTB) permettant d'administrer à distance vos équipements (climatisation, gros équipements, ...)
- Éteignez vos appareils électriques en veille

OUTILS :

- Créer un outil de suivi de type Excel avec indicateurs (ex kWh/ m²)
- Des fiches pour partager de bonnes pratiques

JUSTIFICATIFS :

- Copie de l'outil de suivi et des factures associées
- Attestation sur l'honneur de la mise en place de bonnes pratiques
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Des équipements moins énergivores



Fiche technique

2.4

OBJECTIFS :

Optimiser l'utilisation des équipements électriques, électroniques et thermiques

PISTES :

- Favorisez l'utilisation d'équipements plus performants (Energy star, Equipements A+++/A++/A+/A)
- Utilisez des moyens techniques automatiques (Équipez les appareils de dispositifs de mise en veille ou extinction automatiques, détecteurs de présence, de systèmes de régulation de la température, de programmeurs, etc.)
- Optimisez votre climatisation avec une attention aux zones de pertes thermiques (ouvertures, parois sans isolation, ...)
- Faites un entretien régulier des installations

OUTILS :

- Fiche technique de vos « équipements »
- Fiche technique « bonnes pratiques énergétiques »
- Guide ADEME (« consommer mieux », « réduire sa facture d'électricité »)

JUSTIFICATIFS :

- Facture et fiche technique des équipements
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



L'eco-mobilité pour vos déplacements



Fiche technique

2.5

OBJECTIFS :

Adopter une conduite souple pour réduire la consommation de carburant et les pollutions associées. Vous participez à réduire la facture énergétique globale et à la qualité de l'air.

PISTES :

- Formation à l'éco-conduite
- Suivi des consommations de carburants
- Fixez des objectifs d'économie à atteindre
- Optez pour le transport à la demande (taxi, covoiturage, bus) quand vous pouvez
- Encouragez vos salariés aux transports à la demande en contribuant à leurs abonnements
- Investissez dans les véhicules propres pour votre flotte de véhicule (voitures électriques de moins de 3,5 tonnes)
- Testez la marche à pied, la trottinette ou le vélo électrique
- Prévoyez des installations pour vélo ou véhicule électrique

OUTILS :

- Fiche technique « tableau de suivi »
- Fiche technique « éco-conduite »
- Guide ADEME « éco-conduite »
- Plan de déplacement entreprise

JUSTIFICATIFS :

- Attestation de formation à l'éco-conduite
- Tableau de suivi des consommations par véhicule
- Attestation sur l'honneur

VOS NOTES



3 LA GESTION DE L'EAU ET DES REJETS



Consommation d'eau

OBJECTIFS :

Réduire la consommation d'eau potable dans votre entreprise

PISTES :

- Installation d'équipements économes en eau (robinet poussoir, disjoncteur anti-fuites ...)
- Suivi de la consommation (ex : relevé hebdomadaire/mensuel des compteurs d'eau)
- Entretien des installations

OUTILS :

- Créer un outil de suivi de type Excel avec indicateurs
- Fiche technique « équipements économes en eau »

JUSTIFICATIFS :

- Facture d'achat d'équipements
- Tableau de suivi des consommations
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI



VOS NOTES



Les rejets pollués

OBJECTIFS :

Prévention des pollutions de l'eau

PISTES :

- Sécurisez le stockage des liquides dangereux
- Entretien des équipements de prétraitement prévus par votre réglementation professionnelle
- Envisagez des systèmes adaptés fonctionnant en circuit fermé

OUTILS :

- Liste indicative de prestataires de services dans le domaine
- Liste indicative de fournisseurs de matériel de prétraitements

JUSTIFICATIFS :

- Factures ou devis signés d'acquisition, d'entretien et de contrôle
- Guide pour les salariés
- Charte de bonne conduite
- Constat terrain de votre plan d'actions par le conseiller CCI



VOS NOTES

4 MUTUALISER VOS ACTIONS



Faites des économies d'échelle avec des actions inter-entreprises

OBJECTIFS :

Générer des gains économique et environnementaux en collaborant avec d'autres entreprises afin d'obtenir des coûts économiques, sociaux et environnementaux plus avantageux.

PISTES :

- Logistique et équipements mutualisés (transports mutualisés, partage de bureaux...)
- Diagnostic des matières premières secondaires : vos déchets ou sous-produits d'activité sont réutilisables par d'autres acteurs économiques (réutilisation des chutes de production, deuxième transformation ...)
- Énergie-Eau (optimisation collective des consommations énergétiques, récupération de chaleur...)
- Ressources humaines (synergies métiers, savoir-faire complémentaires...)

OUTILS :

- Démarche CCI Actif « L'écologie Industrielle et Territoriale : retours d'expérience »

JUSTIFICATIFS :

- Constat terrain de votre plan actions par le conseiller CCI

VOS NOTES



Agir pour la biodiversité

OBJECTIFS :

La biodiversité regroupe l'ensemble de toutes les espèces vivantes présentes sur notre planète. Que ce soit dans le milieu terrestre, aquatique ou marin.

Vous pouvez mettre en œuvre des actions pour intégrer la biodiversité dans votre stratégie et favoriser son développement dans notre île.

PISTES :

Participez à une action de reboisement, de repeuplement par les végétaux ou par les insectes.

Participez à une action de recomposition du paysage (urbain ou rural) ou d'aménagement écologique (ex: restauration d'un site, végétalisation, ...)

Géolocalisez vos installations par rapport aux zones d'intérêt écologique ou aux cours d'eau

Utilisez les espèces vivantes locaux en remplacement de produits chimiques ou de méthodes mécaniques

OUTILS :

Nouez des partenariats avec les associations ou des acteurs dédiés et partager la démarche avec vos salariés

JUSTIFICATIFS :

Plan biodiversité de votre entreprise ou action

Constat terrain de votre plan actions par le conseiller CCI

VOS NOTES

Éco Guide 2018



CCI ÎLE DE LA RÉUNION

5B rue de Paris CS 31023
97404 Saint Denis Cedex
0262 94 20 00

www.reunion.cci.fr
02 62 94 20 00

